

Galié. Le parcours divise les pêcheurs



Des pêcheurs sont contre le No kill./Photo DDM Jal

A 2 semaines de l'ouverture de la pêche, quelques vagues sont à craindre entre le pont de Ore et celui de Luscan. Une zone où un parcours no kill d'une distance de 5 km sur la Garonne a été créé par l'AAPPMA de Marignac et semble gêner des pêcheurs mécontents. Ces derniers reprochent en effet cet ouvrage, d'être trop restrictif. Ils ont donc réagi en interpellant, entre autres, Jean Lamoure de Labroquère, ancien membre du bureau de la fédération départementale et de l'association de Montréjeau. «Le Comminges est en effet le berceau de la pêche au toc, hélas aujourd'hui menacé et qui nous ramène aux bons souvenirs de Léon Foch, Henri Soueix, René Pellegrin et tant d'autres encore. C'est pourtant dans notre région, l'Ariège, les Hautes-Pyrénées et la Haute-Garonne qu'il fallait venir pour pêcher librement jusqu'à ce jour, et prendre quelques belles truites sauvages», explique ce mordue de l'hameçon qui, à 80 ans, passe le flambeau. Pour sa part, Jean-Pierre Jenn, président de l'AAPPMA de Marignac explique : «Ce projet a été présenté à la fédération qui a donné son accord sous réserve bien entendu du respect de la réglementation. Nous mettons tout en œuvre en ce sens. Je tiens à dire que la pêche dans cette zone n'est pas réservée qu'à une élite mais à toutes les formes de pêche avec un hameçon simple où nous préconisons l'ardillon écrasé afin de relâcher les prises dans les meilleures conditions».